

REPONSE DE PAUL GIACOBBI

AUX QUESTIONS DEPOSEES
PAR M. JEAN-GUY TALAMONI AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »
AINSI QUE PAR LE GROUPE FEMU A CORSICA

OBJET : Comportement des forces dites de l'ordre à la fin de la rencontre entre le Sporting et le PSG.

Mesdames, Messieurs les Conseillers à l'Assemblée de Corse,

Les incidents qui ont eu lieu avant et à l'issue de la rencontre entre le Sporting Club Bastiais et le Paris Saint Germain, sont éminemment regrettables.

Les journalistes locaux et les médias nationaux les ont largement commentés, des jets de projectiles sur le car transportant les joueurs et les dirigeants de la formation parisienne à la réaction quelque peu disproportionnée, me semble-t-il, des forces de police.

Je n'étais pas présent au stade et je ne dispose dans l'immédiat que d'informations ou de témoignages relayés par la presse écrite, radiophonique et audiovisuel. Vous le savez cependant, je n'ai jamais hésité à défendre les intérêts des clubs corses dès lors qu'ils font l'objet de commentaires acerbes ou de sanctions imméritées.

S'agissant de cette pénible affaire et vous avez pu prendre connaissance de mes commentaires dans le quotidien « Corse-Matin », j'estime qu'il convient d'éviter les réactions hâtives. Une enquête approfondie et objective permettra, je n'en doute pas, de déterminer les fautes commises de part et d'autre dans la gestion de cet évènement. J'attends des autorités qu'elles diligentent des investigations susceptibles de concourir à la manifestation de la vérité. Je me félicite que les deux parties, et je l'ignorais au moment où je répondais aux questions de Jean-marc RAFFAELLI, aient choisi les voies de la concertation et de l'apaisement.

En ce qui concerne le rôle que vous entendez me faire tenir dans ce dossier, il m'appartient de rappeler que je ne suis pas en charge de l'ordre public et que je ne peux pas « demander des comptes », comme le suggère l'un d'entre vous. En revanche, l'Assemblée de Corse est pleinement compétente pour se prononcer dans le cadre d'une motion qu'un élu ou un groupe déposerait. Je m'en remettrai alors à votre sagacité pour intervenir sur cette base, auprès de l'autorité de votre choix.

Néanmoins et en conclusion, je formule le vœu pour que toute la lumière soit faite sur les implications des différents protagonistes. Dans cet esprit, je fais confiance au Préfet de Haute-Corse et au Président du club.

Je vous remercie.